



MOYENS DE PAIEMENT

Visa lance une carte prépayée pour les transferts d'argent des immigrés

DE NOTRE CORRESPONDANTE
À MARSEILLE.

Après les Etats-Unis, la France découvre à son tour les cartes de paiement Visa prépayées, sans compte bancaire et vendues en grande surface et dans les magasins de proximité. Ce produit est lancé sous licence de la société américaine TransCash Corporation et commercialisé aujourd'hui en France par la société MFTEL, spécialisée dans les cartes de téléphonie prépayées dédiées aux populations étrangères. « Nous mettons sur le marché des packs de deux cartes de débit Visa, valables sur tout le réseau mondial Visa et qui permettent notamment de transférer de l'argent d'une carte à l'autre, y compris à l'étranger, avec des frais réduits », explique Thierry Bricman, chef de projet Transcash chez MFTEL. Un premier accord de distribution a été signé avec le groupe Auchan. Il devrait être suivi par les buralistes et les magasins de presse.

Campagne de communication

MFTEL vise en tout premier lieu le marché des transferts d'argent de la communauté immigrée vers son pays d'origine, alors que la Banque mondiale estime à plus de 9 milliards d'euros le montant annuel des fonds envoyés par les travailleurs étrangers depuis la France vers les pays méditerranéens. Le pack, commercialisé 19,90 euros,

comprend une carte noire et une carte rouge. L'acheteur doit d'abord s'identifier auprès de Transcash, qui met en service la carte, puis il achète des recharges (en payant une commission de 5 à 10 % à l'achat) pour sa carte noire. Il peut alors transférer gratuitement le montant qu'il souhaite, par téléphone, SMS ou Internet, sur la deuxième carte, donnée par exemple à sa famille à l'étranger. Le marché peut aussi concerner une population non bancarisée, afin d'accéder aux moyens de paiement nécessitant des écritures électroniques ou encore aux étudiants qui partent à l'étranger et qui n'ont pas de carte de paiement international.

Pour 2010, MFTEL table sur 100.000 packs vendus et veut ensuite commercialiser le produit en Espagne, en Allemagne et en Suisse, les trois autres pays européens couverts par sa licence. La garantie bancaire de Transcash France est apportée par le britannique Raphaels Bank et la gestion des comptes prépayés est assurée par la société américaine TSYs, qui a signé un accord avec TransCash Corporation pour le développement du dispositif en Europe. Le lancement en France ne devrait pas passer inaperçu, avec une campagne de communication de 5 millions d'euros sur trois semaines, qui joue sur l'univers du football et le double sens du mot transfert.

BRIGITTE CHALLIOL